



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Toulouse, le

04 JUIN 2019

Madame Frédérique VIDAL

Ministre
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la
Recherche et de l'Innovation
21 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

OBJET : Sélection entrée en IFSI en Occitanie pour l'année 2019-2020

Madame la Ministre,

Chère Frédérique,

Comme vous l'aviez annoncé le 5 juillet 2018, la sélection des candidat.es en 1^{ère} année de formation en soins infirmiers à la rentrée de septembre 2019 ne s'est pas faite via concours mais au travers de la plateforme Parcoursup.

Si ce processus vise globalement une meilleure égalité des chances lors des choix d'orientation des jeunes, et de leur sélection, force est de constater qu'à ce jour il donne lieu, en Occitanie, à des difficultés.

Alors qu'il a été annoncé que dans le nouveau processus de sélection Parcoursup, l'analyse des dossiers prendrait positivement en compte l'année de « préparation IFSI », maintenue en 2018-2019, aujourd'hui, de nombreux jeunes ayant suivi ces formations ne sont pas retenus ni même placés en liste d'attente.

L'algorithme piloté nationalement pour Parcoursup n'aurait pas intégré cette donnée. Par conséquent, bien que localement au sein des commissions d'examen des vœux par académie, ce critère ait bien été repéré, sa valorisation semble largement insuffisante. **Je sollicite par conséquent un examen attentif de ces situations particulières qui méritent un traitement adapté et humain, face à des jeunes ayant pu au cours de leur année de préparation confirmer leur vocation pour un métier parfois difficile mais passionnant et essentiel dans la vie des concitoyens.**

Par ailleurs, l'Agence Régionale de Santé Occitanie m'a informé le 27 mai que la plateforme Parcoursup a rencontré un dysfonctionnement qui a induit pour les IFSI d'Occitanie de l'Académie de Toulouse :

- des candidatures refusées ou mise sur liste d'attente pour des candidats acceptés par la commission des vœux ;
- des candidatures acceptées pour des candidats placés par la commission d'examen des vœux sur liste d'attente.



Je partage votre décision de signifier aux jeunes refusés ou mis sur liste d'attente, la réalité de leur admission. Pour les autres, j'ai pris connaissance de votre souhait de ne pas revenir sur des acceptations d'ores et déjà annoncées via le dispositif Parcoursup. Cependant, cela conduirait à dépasser le quota cette année en Occitanie (dépassement de l'ordre de 10% sur l'Académie de Toulouse en l'état actuel de la situation d'après les informations transmises par l'ARS Occitanie). Aussi, il conviendrait avant la mise en application complète d'une telle décision par votre Ministère, de définir les conditions de compensation à la Région Occitanie et de la non prise en compte de la dépense correspondante par les services de l'Etat dans le calcul de la norme d'évolution de nos dépenses qu'ils fixent chaque année. Cela nécessitera également de vérifier auprès des IFSI concernés leurs capacités d'accueil physiques et pédagogiques le cas échéant.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the printed name.

Carole DELGA

Copie :

Madame BUZYN, Ministre des solidarités et de la santé
Mesdames les Rectrices d'Académie Montpellier et Toulouse
Monsieur RICORDEAU, Directeur Général de l'ARS Occitanie